

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Mercredi 17 décembre 2008 à 14h30

A la Grande Arche de La Défense

Actionnaires de GDF SUEZ, quel que soit le nombre d'actions que vous détenez, vous pouvez participer personnellement à cette assemblée, vous y faire représenter par votre conjoint ou par un mandataire lui-même actionnaire, voter à distance, ou donner pouvoir au Président de l'assemblée.

Pour assister à cette assemblée, il vous suffit :

- si vous êtes actionnaire inscrit au nominatif, de vous présenter avec votre carte d'admission obtenue auprès de la Société Générale, Service des Assemblées générales, BP 81 236, 44312 Nantes cedex 3 jusqu'au 3^{ème} jour ouvré avant la date de l'Assemblée générale (le 11 décembre 2008 à minuit – heure de Paris),
- si vous êtes actionnaire au porteur, de demander à votre banque ou établissement gestionnaire de transmettre à la Société Générale, Service des Assemblées générales (voir adresse ci-dessus), une attestation de participation établie, au plus tard 3 jours ouvrés avant la date de l'Assemblée générale (soit également le 11 décembre 2008, à minuit – heure de Paris).

Pour recevoir la carte d'admission avant l'Assemblée, à votre domicile, pensez à prévoir des délais de courriers suffisants. A défaut, la carte d'admission sera tenue à votre disposition sur place par la Société Générale, Service des Assemblées générales.

L'avis de réunion de cette assemblée, valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et le projet de résolutions, ainsi que les conditions et modalités de participation, sera mis en ligne sur le site du BALO (www.journal-officiel.gouv.fr) le 27 octobre 2008. Cette Assemblée Générale aura pour ordre du jour principalement de soumettre à l'approbation des actionnaires le projet de filialisation de la branche d'activité des terminaux méthaniens et de la branche d'activité des stockages souterrains de gaz naturel exploitées en France par GDF SUEZ. Ce projet a pour ambition d'assurer une meilleure conduite de ces deux branches d'activité, et de satisfaire aux engagements pris à l'égard de la Commission européenne dans le cadre de la fusion qui est intervenue entre Gaz de France et SUEZ.

Pour vous procurer des documents d'information préparatoires à cette assemblée, il vous suffit, à partir du 1^{er} décembre 2008 :

- pour les actionnaires nominatifs : d'adresser votre demande à la Société Générale à l'adresse sus-indiquée,
- pour les actionnaires au porteur : de vous adresser à votre intermédiaire bancaire ou financier.

Ces documents seront également mis en ligne pour être consultés et téléchargés sur le site internet de la Société www.gdfsuez.com (rubrique « Finance » - « Informations réglementées » - « Documents préparatoires »), à partir du 1^{er} décembre 2008.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le numéro vert gratuit : **0800 177 177**

GDF SUEZ
16-26, rue du Docteur Lancereaux
75008 PARIS

www.gdfsuez.com

GDF SUEZ

REDÉCOUVRONS L'ÉNERGIE